



Parties communes annexées

Par **Lhasa**, le **10/10/2014** à **15:57**

Bonjour,rrnJ'ai acheté il y a 10 ans un appartement à Paris (studio).rnVoulant peut etre vendre cet appartement mon notaire (qui n'est pas celui lors de l'achat) s'est rendu compte, qu'une partir de l'appartementrncomprenait 3m² de parties communes annexées par un ancien propriétaire (il y plus de 15 ans).rnComment régler la situation avec la copropriété, comment demander à la copro de me vendre de manière symbolique ces m² (que j'ai payé lors de mon achat) ?rnpar avance merci de votre aide.